

# Première rencontre autour de l'idée d'une monnaie locale à Sète

**Date et heure : dimanche 24 novembre à 11h**

**Lieu : Boutique Naïa Nature, 1 rue du 11 novembre 1918**

Participants : Stéphane, Nathalie, Marianne, Jérémy, Michèle, Chantal, Gérald, Corine

Compte-rendu : Stéphane (+ Chantal)

## Introduction

Par Stéphane. Sète en transition est une initiative citoyenne lancée en 2014 pour préparer la ville à l'après-pétrole et au dérèglement climatique. Depuis lors elle a donné naissance à plusieurs associations ou collectifs : la Roue Libre de Thau (promotion des mobilités douces), la Coop Singulière (épicerie associative), SEL de Sète et du Bassin de Thau (Système d'échange local, gratifieria), Prospective Bassin de Thau 2050 (réflexion prospective citoyenne), Objectif Zéro déchet Sète (déchets)... Elle a de ce fait créé un réseau de citoyens engagés dans la transition, relié par une lettre d'info régulière. La monnaie locale citoyenne serait un outil pour renforcer ce réseau et y intégrer des professionnels. Il semble que le moment soit propice à la mise en place d'une monnaie, notamment car une monnaie est née il y a un an à Montpellier.

## Tour de table

**Stéphane** : Anime Sète en transition et Alternatiba Thau (collectif pour les alternatives et la sensibilisation à la problématique du climat). Membre actif d'Objectif Zéro déchet Sète.

**Nathalie** : Commerçante issue de la grande distribution qui a choisi d'ouvrir en mai 2019 une boutique de chaussures respectueuses de l'environnement (+ objets zéro déchet) : c'est Naïa Nature. Sa boutique est aussi « l'office du tourisme des écolos ». Très motivée par la monnaie locale. A fait le choix d'ouvrir une vraie boutique plutôt qu'un site internet pour maintenir la relation avec ses clients.

**Marianne** : Actuellement stagiaire à la boutique Naïa Nature. De par ailleurs prof de yoga, naturopathe,... A beaucoup de cordes à son arc. Intéressée par la monnaie locale.

**Jérémy** : Prof de SVT. Membre de la Coop singulière et du SEL.

**Michèle** : Retraitée (formatrice, ergonomiste). Animatrice du SEL. A impulsé les gratifierias à Sète (la prochaine les 7 et 8 décembre). Organise une soirée autour du film « L'argent autrement », le jeudi 28 novembre. Réflexion sur la gratuité et sur l'argent.

**Corine** : Enseignante en reconversion dans le commerce. Va bientôt ouvrir une boutique « La Calebasse bleue » tournée vers l'alimentation en vrac et l'artisanat du Burkina Faso.

**Chantal** : Membre de la Graine, monnaie locale citoyenne de Montpellier. S'occupe du démarchage des prestataires.

**Gérald** : Membre de la Graine, trésorier de l'association.

## Présentation de la Graine

On ne revient pas sur la notion de monnaie locale complémentaire en général, mais Chantal et Gérald nous présentent la Graine.

Cette monnaie est née après plus de 5 ans de maturation. L'équipe initiale portait un projet très radical difficile à mettre en œuvre. Certaines personnes, par leur personnalité, ont amené à des tensions et certains bénévoles ont quitté le projet. Finalement, il y a environ deux ans, une assemblée générale a permis de renouveler le conseil d'administration qui s'est fixé comme objectif de sortir la monnaie moins d'un an après. La monnaie a été lancée en septembre 2018 avec une charte moins rigide et un fonctionnement plus simple (pas de « fonte » de la monnaie).

Elle est actuellement utilisée par 350 adhérents, dont 75 prestataires.

### Les principes et le fonctionnement

La monnaie circule au sein des membres d'une association. Il faut être membre de l'association pour avoir le droit de l'utiliser.

La monnaie est complémentaire à l'euro : pour chaque graine mise en circulation, un euro doit être placé sur un compte en banque spécifique (à la NEF), appelé fond de garantie. Ainsi, à tout instant, l'équivalent en euros de la masse monétaire en graines est disponible dans ce fond. Il n'y a donc pas de création monétaire.

L'avantage des monnaies locales, c'est qu'il y a un dédoublement de la monnaie : les graines servent à l'économie réelle et les euros servent à la NEF à financer des projets éco responsables, solidaires correspondant à son éthique et fléchés par l'association qui gère la monnaie locale.

Il y a deux types d'adhérents : les particuliers (consommateurs) et les professionnels (prestataires).

Les particuliers versent une cotisation annuelle à prix libre (prix indicatif 20€). Les pro versent une cotisation selon leur « taille » de 40 à 160€ . Les prestataires sont acceptés après validation de leur candidature par une commission qui se réunit mensuellement. Leur candidature doit respecter un certain nombre de critères en termes d'engagement dans la transition (bio, local, social, etc.) détaillés dans un formulaire à compléter. Les exigences dépendent du métier du prestataire. Les prestataires sont aussi invités à s'engager sur un défi visant à l'évolution de leurs pratiques vers plus d'éthique et d'écologie.

Le change des euros en Graines est réalisé dans un bureau de change (il y en a 4 ou 5 à Montpellier). Ensuite, leurs heureux propriétaires les utilisent pour acheter dans les boutiques ou utiliser les services des adhérents prestataires. Ces prestataires peuvent utiliser leurs Graines pour acheter des marchandises chez leurs fournisseurs, pour leur rémunération, pour payer (en partie) leurs salariés volontaires. S'ils ont trop de Graines qu'ils n'arrivent pas à écouler, ils peuvent, en dernier ressort, changer leurs Graines en euros, moyennant 2 % de pénalité (pour les en dissuader). Les prestataires ne peuvent pas rendre la monnaie en euro sur des achats en Graine. Il faut donc faire l'appoint en euros (il n'existe pas de centimes de Graines).

Les bureaux de change peuvent être tenus par des adhérents consommateurs ou par les professionnels. Régulièrement, les euros collectés sont apportés au trésorier ou collectés par un membre du CA, puis déposés sur le compte de dépôt de garantie.

L'association dispose d'outils informatiques : site web, système de gestion de la monnaie.  
Les bénévoles de l'association contribuent au démarchage des nouveaux utilisateurs.

## **L'avenir**

La Graine étudie des possibilités d'échanges avec la monnaie locale de Nîmes (le Croco). Elle travaille aussi avec la Doume (Clermont-Ferrand) pour utiliser le logiciel de gestion de monnaies locales Kohinos qui assure la gestion des comptoirs de change et le passage en monnaie électronique qui serait complémentaire de la monnaie papier.

## **Discussion**

Les personnes présentes sont motivées par l'idée d'utiliser une monnaie locale à Sète. La première question est : faut-il adopter la Graine, qui a le mérite d'exister déjà, ou plutôt créer une nouvelle monnaie spécifique à notre territoire (le Bassin de Thau) ? On se met rapidement d'accord sur le fait que l'adoption de la Graine semble préférable en terme de simplicité de mise en œuvre et du fait que nos ressources sont limitées.

On demande alors à Chantal et Gérald ce que ce choix impliquerait en pratique.

Il faudrait mettre en place un bureau de change, démarcher des commerçants, faire connaître la monnaie aux Sétois.es et sur l'ensemble du bassin de Thau. Il faudrait aussi que l'asso de Montpellier adapte sa communication (pour qu'elle ne soit pas uniquement centrée sur Montpellier) et qu'elle ouvre son système informatique. Il faudrait que un.e ou deux Sétois.es intègrent le Conseil d'Administration pour qu'une relation régulière s'instaure entre le Bassin de Thau et Montpellier, et pour assurer le « transport de fonds ».

Pour soutenir les commerçants, le réseau de la Graine dispose d'un comptable (Nicolas Barrow) qui peut former les autres comptables aux spécificités liées à l'acceptation de la Graine par leurs clients commerçants ou fournisseurs.

A court terme, on pourrait adopter la Graine sans trop se compliquer la vie. A plus long terme, on peut imaginer la création d'une association spécifique (à étudier, notamment à partir de l'expérience de la Roue) et des visuels spécifiques sur les billets.

Il faudrait se centrer, non pas sur Sète, mais sur le Bassin de Thau. Plusieurs commerçants sont déjà identifiés comme potentiellement intéressés en dehors de Sète (Ferme des saveurs à Villeveyrac, Biocoop de l'étang de Thau à Balaruc le Vieux, La petite balançoire et Distribio à Mèze, les Paniers de Thau, etc.)

## **Et ensuite ?**

Chacun.e semble motivé.e mais pas nécessairement disponible dans l'immédiat. D'autre part, plusieurs personnes intéressées n'ont pas pu se joindre à notre première rencontre. Nous sommes d'accord pour refaire une rencontre en janvier, après les fêtes de fin d'année qui sont une période de grosse activité pour les commerçantes présentes.

Nathalie serait prête à solliciter les associations de commerçants et la Mairie.

Stéphane est prêt à animer le groupe dans un premier temps, mais pas sur le long terme car il est déjà bien occupé.

Chantal pourra accompagner les personnes qui feront du démarchage et en général le CA actuel

D'ici la prochaine réunion, chacun est invité à se renseigner sur les monnaies locales, à consulter le site de la Graine : <https://lagraine34.org/>, à parler du projet autour de lui et à recenser les personnes intéressées.

Le SEL organise deux projections du documentaire « L'argent autrement », le jeudi 28 novembre à 20h à la MVA (11 rue du moulin à vent, Sète) (apéritif dès 19h) et le samedi 7 décembre à 15h à la salle Georges Brassens (mas coulet, Sète). Y participer pourra être l'occasion de faire connaître le projet.